

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2017

ENVIRONNEMENT

Installations Classées 86-90 boulevard Kellermann – 75013 Paris

Arrêté N° DTPP-2017-854 du 28 juillet 2017 autorisant la société Orange à exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement

EXPOSE DES MOTIFS

Une enquête publique s'est déroulée du 1^{er} au 31 mars 2017 inclus, sur les communes de Paris 5^e, 6^e, 12^e, 13^e, 14^e et 15^e, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly, Arcueil, Villejuif, Cachan, Malakoff, Montrouge et Bagneux concernant la demande d'autorisation déposée par la société Orange pour l'exploitation des installations de combustion 86-90, boulevard Kellermann à Paris 13^{ème}.

Au vu des avis favorables de la commission d'enquête du 9 avril 2017 et du CoDERST de Paris du 15 juin 2017, le Préfet de Paris autorise cette exploitation conformément à ses prescriptions.

Conformément aux dispositions de l'article R.512.39 du code de l'environnement, cet arrêté doit être adressé au Conseil Municipal pour information.

P.J. : arrêté préfectoral